



La Feuille d'Autan

Sommaire

Edito.....	1
Inventaire des arbres remarquables.....	2
Vannerie sauvage.....	4
Les peupliers.....	6
Un chantier de plantation pour fêter nos 20 ans.....	8
La place de la haie dans la nouvelle PAC.....	9
Brèves.....	11
Vie de l'association Agenda.....	12



Alignement de peupliers

Ont participé à la rédaction et la relecture :

C.ANTOSANTI, G.ARNAUD,
V.BAER, M.BILLET,
I.CHAUVEAU, A.CLAUSTRES,
J.CRANSAC, A.DESIREE,
A.DUTECH, W.FARAGO,
O.GIRARD, N.HEWISON,
M.OGIER, B.ZWILLING.

Photos : APA

ISSN 1285-1450

EDITO

Face aux problématiques actuelles de pollution de l'eau et des sols, de perte de biodiversité, de changements climatiques, les pratiques en matière de gestion des espaces verts et des jardins ont beaucoup évolués. Arbres et Paysages d'Autan est là pour aider particuliers et communes à acquérir les connaissances et les pratiques pour une meilleure gestion de notre environnement.

Notre association a vécu, en 2015 des moments forts pour ses 20 ans : Le 10 mai une grande fête, lors de son Assemblée Générale, réunissait, adhérents et amis à Ayguesvives, le lieu où travaillent nos salariés. Puis ce fut les Rencontres Régionales des Arbres Remarquables, dans les locaux de la D.R.A.C. à Toulouse, le 2 octobre, avec nos amis des autres Arbres et Paysages, nos amis parisiens de l'association A.R.B.R.E.S. et son président Georges Feterman ; avec l'exposition des «Arbres Remarquables de la Haute-Garonne» initiée par Janine Cransac, fondatrice de l'association ; avec la présence de Francis Hallé, botaniste et biologiste renommé ; d'Alain Pontoppidan de l'Agence de l'arbre ; de Christophe Drénou, ingénieur pour l'Institut pour le Développement Forestier. Suivies le 3 octobre par la labellisation de l'allée de mûriers de l'avenue Marcel Dassault en présence du Maire de Toulouse, Jean-Luc Moudenc.

Enfin, alors que s'achevait la COP21, nous avons planté plus de 300 arbres et arbustes, le 12 décembre, à l'Escal à Nailloux, commune accueillant notre siège social.

Toutes ces actions ont permis à tous ceux qui y ont participé de se sentir associés à un mouvement de solidarité pour la sauvegarde de notre environnement. Nous avons, lors de ces moments forts, fait des rencontres très enrichissantes avec des personnes engagées dans les mêmes combats.

La Présidente, Brigitte ZWILLING

Invitation à l'Assemblée Générale

Vendredi 1^{er} Avril

Belberaud

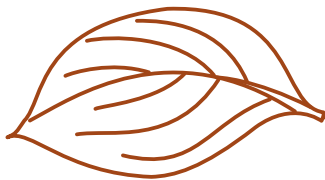
15h00 - 18h30 : Exposition "Les Arbres remarquables de Haute-Garonne"

20h30 : Assemblée générale

Venez nombreux !

20 route de Ticaille 31450 Ayguesvives
Tél/Fax : 05.34.66.42.13
Courriel : apa31@free.fr
www.arbresetpaysagesdautan.fr





Début octobre 2015, l'association Arbres et Paysages d'Autan a organisé trois journées autour de son inventaire des arbres remarquables. Ces journées représentent la première étape de valorisation de l'inventaire et s'inscrivaient dans la série d'événements organisés pour les 20 ans de l'association en 2015.

Une forte mobilisation pour l'Inventaire des arbres remarquables de Haute-Garonne

Le programme L'inventaire des arbres remarquables de Haute-Garonne a été lancé en 2011 lors de l'Assemblée Générale de l'association Arbres et Paysages d'Autan. Il est soutenu par le Conseil Régional de Midi-Pyrénées et le Conseil Départemental de Haute-Garonne. Il est porté par la commission « Arbres remarquables » formée d'une vingtaine d'adhérents qui se mobilisent pour recenser, mesurer, photographier, raconter,... ces arbres exceptionnels. Après quatre ans d'inventaire, trois journées ont été consacrées aux arbres remarquables et ont été l'occasion d'accueillir des membres de l'association ARBRES (Arbres Remarquables : Bilans, Recherches, Études et Sauvegarde) pour leur présenter une sélection des plus beaux arbres recensés.

Des arbres de Haute-Garonne labellisés Arbres Remarquables de France

Judi 1er octobre 2015, une délégation d'une vingtaine de personnes a sillonné le département pour labelliser quatre arbres remarquables :

- le **chêne liège de Puydaniel** (hauteur : 15m, circonférence : 4m, envergure : 19m)
- le **chêne pubescent de Saint-André** (hauteur : 34m, circonférence : 5,1m, envergure : 32m)
- le **chêne pédonculé de Bordes de Rivière** (hauteur : 23m, circonférence : 6,6m, envergure : 32m)
- le **séquoia de Cierp-Gaud** (hauteur : 55m, circonférence : 8,9m, envergure : 20m)



A la découverte du chêne liège de Puydaniel



Labellisation du Séquoia de Cierp-Gaud en présence de la propriétaire

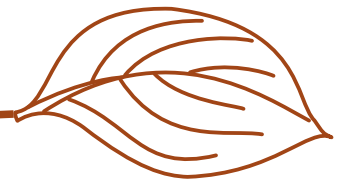
A chaque étape, l'accueil des propriétaires était chaleureux et riche en échanges. Sous le chêne de Saint André, les enfants de l'école nous attendaient avec les poèmes et les dessins qu'ils avaient faits sur cet arbre emblématique de leur village. La labellisation officielle était menée par Georges Feterman, Président de l'association ARBRES, Brigitte Zwilling, Présidente d'Arbres et Paysages d'Autan et Janine Cransac, responsable de la commission « Arbres remarquables » avec la remise d'un diplôme et la signature d'une convention.



Ronde des enfants autour du chêne de Saint-André

Les arbres remarquables de Midi-Pyrénées

Vendredi 2 octobre 2015, les rencontres régionales des arbres remarquables de Midi-Pyrénées se sont déroulées à Toulouse dans les magnifiques locaux de la DRAC Midi-Pyrénées. La présentation des expositions le matin a permis de découvrir les arbres remarquables d'Ariège, du Tarn, des Hautes-Pyrénées et de découvrir la



nouvelle exposition « Arbres Remarquables de Haute-Garonne » lors de son vernissage. Le public nombreux a pu échanger avec quelques propriétaires et les représentants des structures départementales qui ont réalisé les inventaires : Agence de l'arbre (09), Arbres et Paysages Tarnais (81), Maison de la Nature et de l'Environnement (65) et Arbres et Paysages d'Autan (31).

La conservation de ces arbres exceptionnels a occupé l'après-midi au cours de conférences et d'une table ronde. Des experts des arbres se sont succédés à la tribune pour promouvoir la protection de ces arbres et des modes de gestion adaptés en s'appuyant sur la biologie de l'arbre et sur son rôle essentiel joué pour l'environnement et pour l'Homme : Francis Hallé, Georges Feterman, Christophe Drénou et Alain Pontoppidan. Le déroulement de ces présentations à la DRAC a orienté les discussions vers la reconnaissance de l'arbre remarquable comme Patrimoine naturel.

Les arbres remarquables de Toulouse

Samedi 3 octobre 2015, un circuit dans Toulouse a permis de découvrir quelques-uns des arbres remarquables de la ville : les noyers d'Amérique du Jardin des Plantes, la filaire du Jardin de l'Observatoire, le micocoulier du cimetière de Terre-Cabade. La visite s'est terminée dans le quartier de Montaudran dans l'allée de mûriers de Brindejunc par sa labellisation « Ensemble arboré remarquable de France » en présence de Marie-Pierre Chaumette, Maire du quartier et de Jean-Luc Moudenc, Maire de Toulouse. Cet alignement de mûriers têtards témoigne de de l'époque où leurs feuilles nourrissaient les élevages de vers à soie.



Allée de mûriers de Brindejunc labellisée "Ensemble Arboré Remarquable de France"

Une exposition itinérante à découvrir

L'exposition des « Arbres Remarquables de Haute-Garonne » présente une quarantaine d'arbres sur 20 panneaux d'exposition. En plus des photos, mesures et textes historiques, les panneaux mettent en avant les capacités d'accueil de la biodiversité des arbres présentés. Cette exposition est disponible pour toutes les collectivités, associations, etc,... souhaitant faire connaître les arbres remarquables.



Exposition Arbres remarquables de Haute-Garonne présenté à la DRAC Midi-Pyrénées à Toulouse

L'inventaire continue ...

Chaque semaine, de nouveaux arbres remarquables sont signalés dans le département. La commission « Arbres remarquables » continue à inventorier ces arbres. L'association Arbres et Paysages d'Autan est soutenue par la fondation « Toi l'arbre » pour apporter du conseil de gestion aux propriétaires des arbres remarquables afin d'assurer leur conservation et leur transmission aux générations futures. Un livret de conseils a été réalisé en partenariat avec la MNE65 pour permettre aux propriétaires de surveiller leurs arbres et de savoir quand alerter un expert. La fondation « Alcoa » apporte son soutien pour mettre en place un observatoire photographique de ces arbres afin d'assurer un suivi dans le temps.

Les prochains évènements

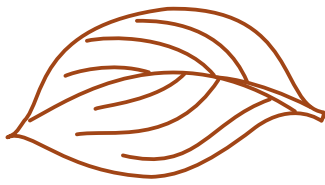
- 10 avril 2016 : Ciné-débat "Il était une forêt" au cinéma UTOPIA à Tournefeuille.

Débat avec Francis Hallé qui nous fait l'amitié de venir nous parler du film et des arbres après la projection, suivi de la visite des jardins familiaux en partenariat avec l'association des Jardiniers de Tournefeuille.

- 28 mai : Labellisation du Micocoulier de Terre Cabade à Toulouse.

Où voir l'exposition prochainement ?

- 1^{er} avril à Belberaud
- 23 avril à Mondonville
- 23 et 24 mai Biotiful Day à Airbus
- 29 mai à Labastide Beauvoir



Formation "Vannerie sauvage"

En automne 2015, Arbres et Paysages d'Autan a proposé pour la première fois une initiation à la vannerie sauvage. Pierre CONTAMINE, pépiniériste et botaniste est venu partager son savoir-faire sur les arbres et les arbustes locaux et les techniques de tressage.

La vannerie sauvage : utiliser les végétaux locaux pour confectionner paniers et objets

En novembre 2015, deux groupes de 12 personnes ont suivi la formation « Utilisation de la haie champêtre : initiation à la vannerie sauvage ». Cette formation a un objectif double : elle permet d'une part d'apprendre à reconnaître et récolter quelques essences utiles à la fabrication des paniers et d'autre part l'acquisition des techniques de base de la vannerie.

Deux journées ont été proposées, la première à Vieilleville et la seconde à Ayguesvives. Le matin, des pousses et rameaux d'essences sauvages ont été récoltés à proximité du lieu de formation « Munis d'un couteau et d'un sécateur, nous avons longé le Canal du Midi pour trouver des plantes pour nos paniers » témoigne un participant à la formation, « nous avons récolté du cornouiller et du fragon pour les anses et les côtes, de la ronce pour joindre les deux et de la clématite pour le tressage. Il fallait choisir des tiges de l'année car elles ne sont pas ramifiées ». Cueillir les ronces sans se piquer avec les épines, choisir les plants adaptés au panier que l'on souhaite, cela n'a pas été une mince affaire et a demandé de la patience et de l'expérience.



Pierre Contamine, le formateur.
Devant lui deux types de paniers
et des sécateurs, outils indispensables.

L'après-midi, les techniques d'assemblage des paniers sont passées en revue. Les essences utilisées doivent d'abord être préparées : les rameaux les plus épais (de noisetier par exemple) sont utilisés pour les côtes et anses, ils doivent être assouplis en les pliant sur le genou avant utilisation ; d'autres essences comme la clématite sont pelées pour être plus flexibles et sont encore assouplies en les entourant autour du doigt. Les anses et côtes sont préparées et assemblées en fonction de la taille et de la forme souhaitée (plat / bombé – profond – symétrique). Le tressage du panier peut ensuite être effectué. A la fin de la journée, chacun emporte son panier en cours de construction et est en mesure de le terminer seul avec les techniques apprises.



Assemblage de l'anse et de la côte principale en cornouiller sanguin avec un "oeil" en ronce. L'oeil permet ensuite de coincer les côtes intermédiaires qui permettront le tressage. Il sert d'élément de décoration.

Les arbres et arbustes de pays, une mine d'or pour la fabrication des paniers

Tout le monde connaît l'osier, variété de saule sélectionnée pour ses propriétés de flexibilité et dont l'utilisation dans la fabrication de paniers n'est plus à prouver, mais qui se doutait que tant d'arbres et arbustes qui peuplent nos bois et haies champêtres pouvaient s'avérer aussi utiles à la vannerie ? La solidité, la flexibilité et la taille de la section des essences utilisées permettent de leur trouver des utilités différentes. Les espèces grimpantes à section fine (clématite, pervenche) sont souvent bonnes pour le tressage alors que des



repousses d'autres essences peuvent servir à la fabrication d'éclisses larges de quelques centimètres ; c'est le cas par exemple de rejets de châtaignier ou de noisetier. Les propriétés de certaines essences sont parfois cachées dans l'étymologie de leur nom latin qui témoigne de leur utilisation passée. Le troène des bois s'appelle *Ligustrum vulgare* en latin, *Ligustrum* signifiant lien. Les rameaux fins de cette essence étaient utilisés pour créer des attaches car ils supportent d'être pliés sans casser.



Au bord du Canal du Midi. Le formateur explique comment différencier les ronces (section en étoile) des rosiers sauvages (section ronde) et montre comment aplanir les épines pour éviter de se piquer.

Le choix des essences se fait aussi en fonction des couleurs que l'on souhaite donner au panier. Du vert du fragon au blanc/jaune des espèces de saules, du rouge du cornouiller au vert à violacé des ronces, ce panel de couleurs naturellement diversifiées permet de donner des possibilités infinies d'assemblage. Enfin, la vannerie sauvage est aussi un moyen de redorer le blason de certaines espèces que l'on ne connaît que pour leurs « mauvais » côtés. La clématite ou la pervenche qui grimpent partout sont facilement utilisées en tressage, les ronces qui envahissent et sont piquantes font de magnifiques « yeux » d'assemblage des paniers.

Savoir reconnaître les plantes et leurs propriétés

La reconnaissance des arbres et arbustes, bien qu'elle soit abordée sous un aspect pratique lors de la formation « Initiation à la vannerie sauvage », fait aussi l'objet d'une formation spécifique appelée « Botanique et reconnaissance des arbres et arbustes de pays ». Elle a lieu une fois par an et est donnée par les membres de l'équipe salariée d'Arbres et Paysages d'Autan. Les moyens existants pour reconnaître les arbres et arbustes, notamment l'utilisation d'une clé de détermination basée sur la forme et l'agencement des feuilles, sont évoqués en salle le matin. Dans un second temps, une balade permet

de mettre en pratique la reconnaissance.

Les relations entre les conditions écologiques de l'environnement et les essences qui s'y trouvent ainsi que les propriétés et utilisations de certaines essences sont aussi évoquées. Le couplage entre les deux formations permet de reconnaître, récolter et utiliser les arbres et arbustes de pays, entre autres pour confectionner de beaux paniers.

Pour en savoir plus :



BERNARD BERTRAND, *La vannerie sauvage volume 1 et 2*, Editions de Terran, 2011.

Ces livres sont disponibles dans la bibliothèque de l'association. Empruntez-les !

Programme de formation 2016

Organisme de formation, Arbres et Paysages d'Autan propose des journées de formations ouvertes à tous, professionnels et particuliers. Ces journées abordent des thématiques précises afin de mieux appréhender l'arbre, sa biologie, sa reconnaissance, son entretien, son rôle dans le paysage et dans la gestion de l'environnement. Associant une partie en salle et une partie pratique, le groupe échange et partage ses connaissances avec les formateurs, spécialistes ou professionnels des arbres. Nous vous invitons à découvrir le programme en détail et si vous souhaitez participer aux prochaines journées, inscrivez-vous car les places sont limitées !

- **11 mars** : Traitements biologiques des arbres fruitiers
- **15 avril** : Les techniques de greffe
- **27 mai** : La biodiversité pour un verger durable
- **24 juin** : Botanique et reconnaissance des arbres
- **octobre** : Le paysage, comprendre ses éléments
- **novembre** : Initiation à la vannerie sauvage

Formation CNFPT - 10, 11, 12 mai 2016 Valorisation des arbres et des haies champêtres.

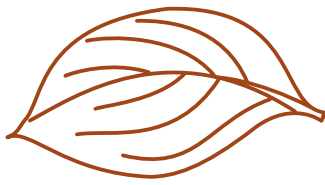
Nous animerons 3 journées de formation dans le cadre des offres de formation du CNFPT Midi-Pyrénées. Les objectifs de cette formation sont :

- Connaître les rôles de l'arbre et de la haie champêtres
- Savoir entretenir les arbres et les haies
- Savoir valoriser les produits de taille et d'élagage

Public : agents des collectivités en charge de l'entretien et des plantations des arbres et des haies.

Lieu : TOULOUSE - CNFPT MIDI-PYRÉNÉES

Inscription : www.cnfpt.fr ou 05 62 11 39 07



Les peupliers

Son nom vient-il du peuple romain « populus » qui le plantait dans des lieux publics ? ou de « pappos » qui signifie aigrette ? ou de « pappalein » qui signifie secoué, agité ? Le nom de peuplier lui a valu d'être le plus souvent choisi comme arbre de la liberté à la Révolution. Il n'en reste pratiquement plus de cette époque, car ils vivent moins longtemps que les chênes ou les tilleuls eux aussi choisis.



Les peupliers *Populus sp.*

Famille : Salicacées

Ordre : Malpighiales

Pour quelle raison le peuplier est aujourd'hui mal aimé ? On lui reproche de drageonner, de soulever le bitume, de consommer trop d'eau, d'être dangereux et cassant ... Nous allons essayer d'avoir un regard plus attentif, plus bienveillant, plus admiratif et nous allons découvrir ses nombreux atouts et ses nombreuses qualités. J'espère qu'il y aura des peupliers dans l'inventaire des arbres remarquables de Haute-Garonne et que le Peuplier blanc de Gardouch va y figurer.



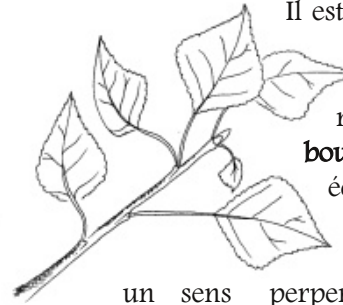
Le majestueux peuplier pluricentenaire de Gardouch, hauteur : 25m, circonférence : 4m30, envergure : 20m

Nous nous rappelons tous ces petits ruisseaux sinueux dans les fonds de vallées soulignés par des arbres fins au feuillage souple, dont les pointes n'en finissaient pas de monter pour tenter de relier l'eau au ciel ; et ces alignements de peupliers qui accompagnaient les chemins conduisant à une ferme, à une prairie, à un bois, ou bien un rideau qui protégeait plus ou moins bien une étable ou une maison, mais qui toujours s'élançait dans les nuages.

Tout est élégant dans le peuplier !

Son port, toujours élancé, ses feuilles d'une couleur qui les fait scintiller au soleil, le bruissement si mélodieux de ses feuilles, plus ou moins fort selon le vent, nous étonne toujours, et même parfois, sans le moindre vent, une feuille se met à tourner : surprise ! Le revers des feuilles souvent plus clair, ajoute une magie de plus.

Deviner un peuplier est très facile !



Il est facilement reconnaissable. Il est très grand, jusqu'à 35m, et très élancé pour la majorité des variétés. Ses **bourgeons** ont de nombreuses écailles, ses feuilles sont très larges, au bout d'un pétiole très fin souvent aplati dans un sens perpendiculaire au limbe, ce qui explique la sensibilité extrême de ses feuilles au vent.

Les **fleurs** réunies en chatons apparaissent avant les feuilles. Elles sont soit mâles, soit femelles, et sont portées par des arbres différents. Les **fruits** sont des capsules contenant de petites graines enveloppées de longs poils soyeux d'aspect cotonneux, appelés les aigrettes. Elles sont dispersées par le vent au grand désespoir des personnes allergiques mais elles ne sont viables que quelques jours.



Bourgeons florifères de peuplier noir

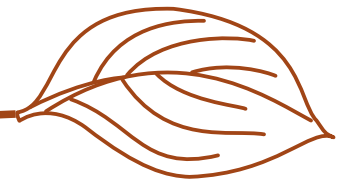


Graines cotonneuses sortant des capsules en chapelet

Il ne faut pas oublier que c'est un arbre qui pousse dans les terrains humides, c'est une véritable pompe qui filtre l'eau et rejette dans l'atmosphère presque la totalité de ce qu'il capte par les racines.

La reproduction végétale se fait par plançons : des bâtons plantés dans le sol qui servent de boutures. Les tiges, les branches, les racines peuvent également se bouturer.

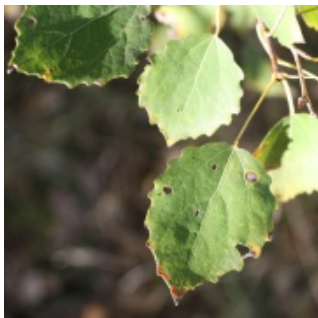
Les peupliers peuvent pousser de 2m par an. Leur caractéristique est également la force et la longueur de leurs racines, elles peuvent largement parcourir plus de 30 m au sol en soulevant goudron et ciment sur leur passage lorsqu'ils sont plantés dans des endroits inappropriés.



Peupliers spontanés et peupliers cultivés

Il existe de nombreuses espèces de peupliers, mais seules quatre sont indigènes :

- Le **peuplier noir**, *Populus nigra*, se reconnaît à ses feuilles triangulaires pointues, son écorce épaisse grisâtre à noirâtre, ses bourgeons petits, visqueux et très odorants. C'est le seul à ne pas porter de gui.
- Le **peuplier tremble**, *Populus tremula*, a des feuilles arrondies, dentées irrégulièrement, vertes dessus et dessous.
- Le **peuplier blanc**, *Populus alba*, possède des feuilles très découpées, blanches et cotonneuses dessous, vert sombre dessus. Son écorce grisâtre porte des lenticelles en triangle. Sa spontanéité est incertaine.
- Le **peuplier grisard**, *Populus canescens*, est un hybride naturel fixé du peuplier blanc et du tremble. Ses feuilles sont dentées irrégulièrement, mais de forme ovale, blanches ou grises dessous.



Rameaux feuillés de différentes espèces (de gauche à droite et de haut en bas) peuplier noir, peuplier blanc, peuplier tremble

De nombreuses variétés cultivées ont été introduites en France pour l'ornement ou la culture pour les emballages ou la papeterie. Ce sont :

- soit des cultivars d'espèces pures comme le peuplier d'Italie, en France depuis 1749, qui est une variété du peuplier noir. Il est planté en excès dans nos contrées. Il est toujours mâle, très élancé, très fin.
- soit des cultivars d'origine hybride comme les peupliers euraméricains.

Le peuplier noir est l'une des espèces les plus menacées en Europe, d'après les membres de l'INRA Orléans, du réseau

Européen EUFORGEN. Pour eux, deux problèmes majeurs se posent :

- l'altération des forêts due aux travaux de génie hydraulique ou à la transformation par l'urbanisation des zones inondables,
- la pollution génétique due aux hybridations avec les peupliers ornementaux et de culture.

Un important projet a été mis en place pour identifier et protéger les habitats naturels, inventorier la population de peupliers et s'assurer que le taux de clonalité naturelle n'est pas excessif. Ces travaux ont permis de retrouver des populations de peupliers noirs d'origine des bassins versants de la Loire, du Rhin, de la Seine et de la Garonne. Il est possible de se procurer des peupliers noirs d'origine Garonne pour la plantation.

Les usages du peuplier

Le bois de peuplier servait pour de nombreux usages. Les troncs les plus droits servaient à faire les poutres maîtresses des charpentes. Les feuilles sont riches en protéines et les branches de l'année servaient de fourrage. Les gourmands émondés étaient utilisés en vannerie.

Divinement bon ! La piboulade ou pholiote du peuplier

Ce champignon qui pousse sur les souches des peupliers, est facile à cultiver. Il suffit de couper un morceau de tronc de peuplier, de le poser sur la terre et de mettre des piboulades qui ensemenceront la souche pour longtemps ! Bonne réussite et bon appétit !

La propolis



La substance très collante et abondante qui apparaît sur les bourgeons au printemps est recueillie par les abeilles qui l'utilisent pour calfeutrer leur ruche : c'est la propolis, médicament naturel et efficace pour soigner les maux de gorge, la toux, la bronchite.

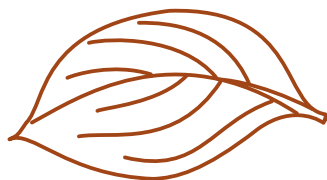
Pour en savoir plus :

<http://peupliernoir.orleans.inra.fr/>



Nathalie Tordjman, *Le peuplier*, Actes Sud, 1996

Pierre Lieutaghi, *Le livre des arbres, arbustes et arbrisseaux*, Actes Sud, 2004



C'est lors d'une belle journée hivernale que de nombreux adhérents, venant des quatre coins du département, se sont retrouvés dans la bonne humeur pour le chantier de plantation des 20 ans sur la commune de Nailloux. Dans le cadre de notre partenariat avec la mairie avec qui nous travaillons, nous avons accompagné l'aménagement végétal et paysager autour du nouveau bâtiment de l'ESCAL (Espace Culturel et Associatif Lauragais). En préparation depuis plusieurs mois, ce chantier venait donc clôturer une année riche en événements et rencontres.

Une plantation dans le cadre du programme "Plant'arbre"

Le programme « Plant'Arbre » soutenu par la région Midi-Pyrénées et l'assistance technique auprès des collectivités permettent un accompagnement dans la mise en place de plantations respectueuses de l'environnement et des paysages. Les objectifs d'une plantation méritent toujours une réflexion partagée par rapport à l'utilisation future de l'espace, les problématiques d'entretien et la gestion durable de l'aménagement. Choisir les espèces les mieux adaptées aux conditions du milieu est alors primordial pour assurer la réussite des plantations. L'utilisation d'essences locales assure également une insertion paysagère du site en valorisant les espaces verts et le bâti.



Une équipe organisée rassemblant les adhérents et les habitants

Une plantation pédagogique dans la joie et la bonne humeur

Après un accueil chaleureux autour d'une boisson chaude, très rapidement, petits et grands se sont mis en ordre de marche pour la plantation ! Avec un sol préalablement préparé et décompacté en profondeur par les services de la mairie, les bonnes conditions de plantation étaient réunies sous un beau soleil.

Pelles et bêches en action, compost et pralinage, arrosage et paillage, voilà le cocktail idéal pour réussir une plantation. Cornouillers sanguins, viornes lantanes, nerpruns alaternes, lilas communs, rosiers pimprenelles, érables champêtres ou encore cerisiers bigarreau de mai étaient en place à la fin de la journée grâce à la participation active de plus de 60 participants : adhérents, services de la mairie, élus, sans oublier la

participation des lycéens du lycée agricole de Pamiers la semaine précédente pour l'aménagement et les plantations dans les talus. En marge de la COP 21 se déroulant le même jour à Paris, ce chantier est une belle illustration du rôle de chacun dans la protection de l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique.



Plantation de jeunes plants avec un système racinaire développé pour permettre une bonne croissance.

Dans le cadre de la COP21, 3 cerisiers Bigarreau de mai ont été plantés et parrainés par les élus de Nailloux

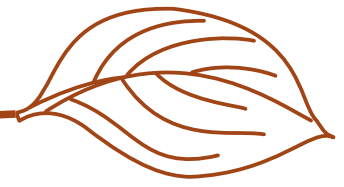
Les étapes indispensables pour réussir une plantation

La préparation du sol

Avant la plantation, le sol doit être préparé afin de créer les conditions favorables à l'enracinement des plants et un bon ancrage des végétaux dans le sol permettant une bonne alimentation en eau et en nutriments. Le sol est travaillé en profondeur en respectant les couches de sol pour le décompacter et en surface pour affiner la terre. Il devient ainsi plus facile de réaliser les trous.



La préparation du sol a permis de planter dans de bonnes conditions



Des essences locales adaptées

Utiliser des essences locales adaptées à la nature du sol et au climat est essentiel pour assurer la réussite et la croissance des végétaux. Elles sont rustiques et respectent le paysage local. Les jeunes plants d'un an, avec un système racinaire intact auront une bonne reprise et une croissance rapide dès la première année.

Les étapes de la plantation

La plantation doit avoir lieu durant la période de repos de la végétation : de fin novembre à début mars. Avant la plantation, le pralinage est obligatoire : il s'agit de plonger les racines des plants dans un mélange à parts égales de terre, d'eau et de bouse de vache ou d'une matière riche comme le compost ; étaler ensuite les racines dans le trou (le collet, zone de transition

entre tige et racine, doit être au ras du sol), recouvrir les racines de terre fine et tasser légèrement la terre autour du plant avant d'arroser massivement.



La plantation est une affaire sérieuse pour les grands et les petits

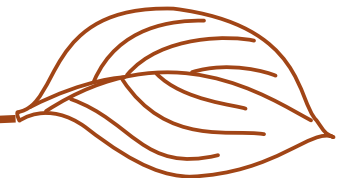
La mise en place du paillage

Disposé en couche épaisse (12 à 15 cm) et en continu au pied des jeunes plants, le paillage biodégradable (Bois Raméal Fragmenté – broyat de branche – copeaux de bois) stimule la reprise et la croissance des plants en gardant l'humidité au pied des végétaux et en limitant la pousse de la végétation spontanée concurrente. Dans les zones de talus, on utilise des dalles en fibres végétales. Lorsque la haie sera développée, le paillage se décomposera pour nourrir le sol.



La mise en place d'un paillis biodégradable (broyat de branches) permet de garder une humidité au pied des plants et d'enrichir naturellement le sol.

La place de la haie dans la nouvelle PAC



La Politique Agricole Commune (PAC) a été créée après la Seconde Guerre mondiale par 6 États européens et s'applique maintenant aux 28 pays membres. L'objectif était de retrouver une autosuffisance alimentaire, de mettre les moyens en commun et d'orienter l'agriculture en fonction d'objectifs stratégiques concertés pour nourrir l'Europe. Depuis, cette politique d'accompagnement est régulièrement révisée afin de s'adapter aux nouvelles conditions économiques, sociales, politiques, écologiques... L'été dernier, nous avons échangé avec les animatrices de Cap'Léa (bureau d'études et de conseil en agriculture et environnement basé à Toulouse), sur la place de l'arbre et de la haie champêtre dans la nouvelle PAC 2015-2020.

Les piliers de la PAC

Les agriculteurs font face à des risques naturels (sécheresse, grêle, inondation...). De plus, leur activité nécessite de gros investissements. Leur revenu est donc instable. Un des rôles de la PAC est de permettre un soutien au revenu des agriculteurs.

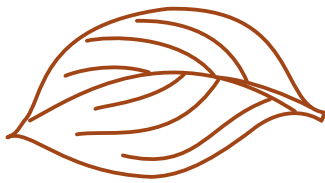
La PAC est constitué de 2 piliers. Le premier pilier représente 75 % des dépenses de la PAC. Il consiste en des aides directes aux agriculteurs, permettant d'assurer ce soutien à leur revenu.

Le second pilier est en faveur du développement rural. Il

concerne les contrats agro-environnementaux ou les projets de mise en valeur du territoire par exemple. Il valorise le fait que par leur activité, les agriculteurs agissent sur les paysages.

Une PAC plus verte ?

La nouvelle PAC introduit un nouvel instrument dans le 1er pilier : le « paiement vert ». Il s'agit d'aides directes découplées (c'est à dire indépendantes du type de production) aux agriculteurs qui respectent 3 pratiques agricoles bénéfiques pour l'environnement : le maintien des prairies permanentes, la présence de Surfaces

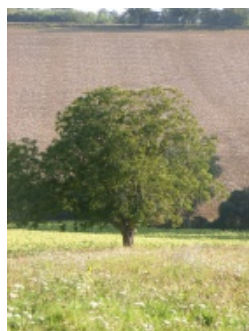


d'Intérêt Écologiques (SIE) et la diversité des assolements (nombres de cultures différentes et leur rotation sur une même exploitation).

Le second pilier se veut également plus axé sur le développement durable. En effet, au minimum 30% du budget de chaque programme de développement rural doivent être réservés aux mesures volontaires ayant un impact bénéfique sur l'environnement et le climat. Il s'agit par exemple des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC). Or, les zones n'ayant pas été définies avant la déclaration PAC, il n'y a pas eu de MAEC en 2015 en Haute-Garonne.

Focus sur les Surfaces d'Intérêt Ecologique

Il s'agit de surfaces : prairie, bosquet, mare... ou de mètres linéaires : haie, bande enherbée... que l'agriculteur convertit en surface de « m² écologiques ».



Haie champêtre en bord de champ, arbre isolé : deux structures paysagères que l'agriculteur peut valoriser en SIE

Ces Surfaces d'Intérêt Ecologique (SIE) doivent atteindre 5 % des terres arables de l'exploitation. Cela oblige les agriculteurs à préserver ou à créer sur leur exploitation des zones favorables à la biodiversité. On peut cependant rester perplexe face aux équivalences établies : un arbre isolé compte pour 30 m² de SIE, 1 mètre linéaire de haie équivaut à 10 m² de SIE, un « simple » mètre linéaire de bord de champ non cultivé d'1 m de large sera compté 9 m² ... Les 5 % sont donc facilement atteints.

L'arbre et la haie dans la PAC, pas si simple !

La Dotation à Paiement de Base (DPB) du 1er pilier dépend des surfaces admissibles déclarées par l'agriculteur. Ces surfaces admissibles sont constituées des terres arables et des cultures permanentes. Dans la nouvelle PAC, les haies de moins de 10 m de large, les petits bosquets (de 10 à 50 ares), les arbres isolés, et les fruitiers dont on récolte les fruits entrent dans le compte des surfaces admissibles.

La destruction de haies admissibles (déclarées à la PAC) n'est pas autorisée. Mais des dérogations peuvent être

accordées par la DDT (Direction Départementale des Territoires) pour la création de chemins, d'un bâtiment, l'éradication d'une maladie dans la haie, des travaux d'utilité publique... Une haie mitoyenne de moins de 10 m de large est admissible mais est déclarée à moitié pour chaque propriétaire. En revanche, une haie mitoyenne de plus de 10 m de large n'est pas admissible, ce qui peut mener à la décision d'arrachage par certains agriculteurs malgré sa fonctionnalité environnementale...



L'arbre et la haie champêtre, partie intégrante d'une agriculture durable et valorisant les paysages ruraux

La place de l'agroforesterie

Si la parcelle agroforestière n'a pas reçu l'aide d'une mesure de développement rural pour la mise en place (mesure 222 de 2007 à 2014, mesure 821 de 2015 à 2020), elle ne peut pas être déclarée comme telle dans les calculs de SIE. C'est à dire que si un agriculteur a mis en place une parcelle agroforestière sans financement public, sa parcelle ne « comptera pas » en SIE.

Il en est de même si la couronne des arbres est inférieure à 4 m de diamètre, ce qui est le cas de toutes jeunes plantations ! Dans tous les cas, la densité ne doit pas dépasser 100 arbres/ha.

L'objectif de la PAC est d'assurer une alimentation de qualité et en quantité suffisante. Mais cela ne suffit plus : les citoyens souhaitent une alimentation plus sûre, des paysages harmonieux, des territoires ruraux dynamiques et des ressources naturelles préservées. « Verdir » la PAC doit permettre d'atteindre ces objectifs, et l'arbre et la haie champêtre ont leur rôle à jouer dans cette évolution.

Renseignements : Cap'Léa, caplea.sas@gmail.com

Nous vous invitons également à consulter le site internet du réseau AFAC-Agroforesteries comprenant de nombreuses informations complémentaires : www.afac-agroforesteries.fr



Projet régional « La connaissance de l'arbre au cœur des territoires »

Ce projet est développé par les associations adhérentes de l'AFAHC Midi-Pyrénées et financé par la Région et des fonds européens FEDER.

Ce projet se développe en 5 actions :

- 1- Améliorer et valoriser la connaissance autour de l'arbre, notamment par la création d'un espace mutualisé autour de « L'arbre et des activités humaines ».
- 2- Mutualiser au niveau régional les données sur les linéaires arborés de chaque structure départementale et mettre en place un système d'information géographique régional pouvant servir d'aide à la décision pour mener des politiques publiques locales et régionales autour de la trame arborée.
- 3- Initier la mise en place d'une filière de production d'arbres et d'arbustes d'origine locale.
- 4- Favoriser l'accompagnement de structures émergentes ou existantes dans la nouvelle Région Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon.
- 5- Porter à connaissance et diffuser, au niveau régional, les travaux menés dans le cadre de ce projet.

Les premiers végétaux labellisés « Végétal local »



Le label «Végétal local» vise à garantir l'origine locale d'un végétal pour chacune des 11 régions d'origine en France. Il a été créé à l'initiative de la Fédération des Conservatoires

botaniques nationaux, de l'AFAC-Agroforesteries et de Plante & Cité pour répondre aux enjeux écologiques et économiques de la restauration des milieux : conservation de la biodiversité, protection de la ressource, adaptation des plants aux conditions écologiques des sites d'implantation, structuration de filières de productions régionales... Cet hiver, les premiers arbres et arbustes labellisés « Végétal local » ont été produits et plantés dans différentes régions.

Dans le cadre de la troisième action du projet régional (voir ci-dessus), une démarche de récolte de graines dans les 3 régions d'origine qui composent la région Midi-Pyrénées, « Zone Sud-Ouest », « Massif Central » et « Pyrénées » est mise en place. Elle devrait permettre la mise en culture dès cette année de 5 essences : cornouiller sanguin, érable champêtre, prunellier, troène des bois et viorne lantane. Nous comptons sur notre réseau de bénévoles pour identifier des sites et participer à la récolte. Si vous êtes intéressé, inscrivez-vous à la commission bénévole.

Nouvelle mesure de soutien aux plantations agroforestières

Un des neuf dispositifs Forêts-Bois-Carbone de la Région Midi-Pyrénées concerne les plantations agroforestières. L'objectif visé est la plantation de 1000 ha de parcelles agroforestières d'ici 2020 dans la région. Ce dispositif est réservé aux agriculteurs exploitants. Il permet l'accompagnement pour l'installation de systèmes agroforestiers sur des parcelles de plus de 1 ha dans le cas d'élevage et plus de 2 ha dans le cas de production végétale. Arbres et Paysages d'Autan est habilitée à assurer la maîtrise d'œuvre en Haute-Garonne : conception du projet, assistance technique du chantier, suivi des plantations, formation à la conduite des arbres. L'association, au sein de l'AFAHC Midi-Pyrénées, s'est investie activement dans les réflexions auprès du Conseil Régional pour l'élaboration de cette nouvelle mesure : nouvelle liste des essences éligibles, soutien supplémentaire dans le cadre d'élevage pour la protection des arbres, acceptation d'un pourcentage de fruitiers greffés dans les parcelles agroforestières, etc. Dates limites du dépôt des dossiers auprès de la DDT : premier appel à projet : 15 février 2016, deuxième appel à projet : 15 mai 2016.

Si vous souhaitez plus d'informations sur l'agroforesterie, découvrez le nouveau livret téléchargeable sur notre site internet.

CORRIBIOR

Des CORRIdors écologiques pour la Biodiversité ORDinaire : ce projet régional, mené en partenariat avec la Fédération Régionale des Chasseurs a pour objectif de travailler sur la restauration de la Trame verte et bleue, définie en Midi-Pyrénées dans le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE). Il porte sur la « sous-trame milieux ouverts semi-naturels ». Les opérateurs départementaux de la haie champêtre et de l'arbre hors-forêt et les fédérations départementales des chasseurs vont travailler sur des territoires à enjeux, pour diagnostiquer l'état de la Trame verte et proposer des aménagements pour la restaurer, afin d'offrir des conditions favorables à la biodiversité.



Vie de l'association



Programme de plantation : Plant'arbre

Vous venez de planter et vous n'avez pas encore paillé ? Des stocks sont disponibles en plusieurs endroits du département ; le paillage est réservé aux planteurs de la saison. Contactez-nous pour connaître le site le plus proche de chez vous. Une remorque est à la disposition de tous les adhérents, appelez-nous pour la réserver. Nous vous rappelons que la mise en place du paillage est obligatoire et conditionne le bon développement de vos plantations.

Vous souhaitez planter ou replanter en décembre 2016 ? Le programme de plantation pour l'hiver 2016 débutera avec des visites à partir du mois de juin. Inscrivez-vous dès à présent et parlez-en autour de vous.



Bienvenue à Isabelle, Adrien et Quentin

Lors de l'Assemblée Générale des 20 ans en mai dernier, nous avons accueilli 3 nouveaux membres au sein du Conseil d'Administration : bienvenue à Isabelle Chauveau, Adrien Claustres et Quentin Delance. Nous saluons également Yves Meyerfeld, Jean-Pierre Crouch et Laurent Parent qui ont choisi de se retirer. Le Conseil d'Administration est maintenant composé de 14 membres, contactez-nous si vous souhaitez faire partie de l'équipe et participer à la vie de l'association. Coté équipe salariée, depuis septembre 2015, Véronique Baer est de retour après un an de formation en système d'information géographique. Le contrat de Laure Priou s'est quant à lui terminé en décembre dernier. Ce début d'année, nous accueillerons trois stagiaires.



Réunion du Conseil d'administration dans les locaux de l'association



Être adhérent, c'est soutenir l'association

Adhérer à l'association, c'est promouvoir le rôle de l'arbre de pays et de la haie champêtre dans la sauvegarde et la restauration du paysage pour le mieux vivre de tous en Haute-Garonne. Informer, conseiller, sensibiliser, former, expérimenter, aménager, autant de missions que l'association poursuit mais pour lesquelles elle a besoin de l'engagement et du soutien de tous. Grâce à votre adhésion, vous renforcez sa légitimité auprès des acteurs du territoire (collectivités, pouvoirs publics, secteur agricole) et des financeurs. En application du Code Général des Impôts et de la Loi, le montant de votre adhésion ou de votre don ouvre droit à une réduction d'impôts à hauteur de 66%. Nous vous invitons à remplir le bulletin d'adhésion pour l'année 2016.

Avec le soutien financier de :



FONDATION
"TOI, L'ARBRE"

AGENDA

Dimanche 10 avril
**Projection débat
avec Francis Hallé
Tournefeuille**

Vendredi 15 avril
**Formation Greffe
Ayguesvives**

Samedi 16 avril
**Atelier Nature
Nailloux**

Samedi 23 avril
**Balade champêtre
Mondonville**

Jeudi 12 mai
**Réunion Planter
et entretenir une haie
Pibrac**

10-11-12 mai
**Formation Cnfpt :
Valorisation des haies
Toulouse**

Vendredi 27 mai
**Formation biodiversité
verger durable
Ayguesvives**

Samedi 28 mai
**Labellisation Micocoulier
Toulouse**

Vendredi 29 mai
**Fête de la Nature
Labastide Beauvoir**

Samedi 18 juin
**Réunion Réussir son projet
de plantation
Ayguesvives**

Vendredi 24 juin
**Formation botanique
Ayguesvives**

Informations sur :

www.arbresetpaysagesdautan.fr